

**Chancellerie d'État**  
Service de la chancellerie

## Communiqué de presse

### Place officielle de récupération pour la branche automobile : fermeture du site de Corcelles et maintien des activités à La Chaux-de-Fonds

**Suite à la résiliation du bail du site du Bois-Rond à Corcelles, le Conseil d'État maintient sur un site unique à La Chaux-de-Fonds ses activités publiques de récupération pour la branche automobile. Plusieurs acteurs privés continuent d'offrir des prestations similaires à travers le canton.**

Le Canton de Neuchâtel est le seul en Suisse à offrir des places publiques pour la récupération de matériaux issus des véhicules usagés. Ailleurs, les acteurs privés fournissent ces prestations.

Depuis 1975, l'État de Neuchâtel exploite la place du Bois-Rond à Corcelles, grâce à une convention-bail conclue avec l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche. Mais, au vu des importants investissements à y réaliser, respectivement de la résiliation du bail, le Conseil d'État fermera le site du Bois-Rond à fin août 2025 et poursuivra ses activités sur le site des Foulets à La Chaux-de-Fonds, dont il est propriétaire.

Si les activités de récupération pour la branche automobile de l'État permettent à tout un chacun de déposer son véhicule hors d'usage sur une place officielle gratuitement, il est important de préciser que des entreprises privées effectuent aussi ce service à travers le canton. En effet, les professionnel-le-s de l'automobile et certaines entreprises actives dans la récupération de métaux et d'autres matières, tels les pneus, peuvent aussi reprendre et valoriser des matériaux et carcasses d'automobiles.

Le service de l'énergie et de l'environnement (SENE) pourra vous renseigner à ce sujet : [SENE.Placesofficielles@ne.ch](mailto:SENE.Placesofficielles@ne.ch).

#### **Contacts :**

**Laurent Favre, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, tél. 032 889 67 00 ;**

**Yves Lehmann, chef du service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 87 69.**

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> juillet 2025